

Date(s) :

Mardi 3 et Jeudi 5 Février 2026
De 9h00 à 12h30

Durée : 7 heures (2 x 3,5 heures)

Lieu :

Visio-conférence

Coût de la formation :

ACN - Uniformation
(Prix public : 420€)
Si annulation <72h : 50€

Prérequis :

Accompagner la vie associative du réseau

Effectifs :

Jusqu'à 20 participants

Méthodes pédagogique

- Les séquences pédagogiques s'élaborent autour d'un partage de l'expérience de terrain et d'apports théoriques.
- L'échange et l'analyse se font à partir des situations concrètes apportées par les participants ;
- L'analyse produite collectivement permet à chaque participant d'en tirer des enseignements et des repères pour sa propre pratique.

Public concerné :

Salariés des fédérations départementales, régionales ou fédération nationale
Référénts vie associative, responsables salariés du réseau Familles Rurales

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

Thématique : Vie associative

Difficultés financières : Anticipation et conséquences juridiques

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître les procédures applicables en cas de difficultés financières
- Acquérir de bons réflexes
- Prévenir les risques dans la gestion des difficultés financières
- Etudes de cas pratiques

Programme de la formation :

- Difficultés financières des associations : définitions et clarification des notions
- Les procédures collectives applicables aux associations : procédures de sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire
- La gestion des salariés en cas de difficultés et identification du processus à suivre : identification des obligations légales et réglementaires des associations et gestion des difficultés
- Associations en difficultés financières et conséquences juridiques : messages clés à retenir de la 1ère demi-journée et retour sur les analyses de cas
- La gestion des salariés dans le cas de difficultés financières :
La procédure de licenciement pour motif économique
Le sort des salariés en cas de mise en liquidation judiciaire de l'association
- Anticipation et gestion des difficultés financières des associations : prévention et gestion des risques, moyens de protection, points de vigilance
- Anticipation et gestion des difficultés

Compétences visées :

- Être capable d'appliquer les procédures légales et de gestion en cas de difficultés financières
- Être capable d'anticiper les actions à mener dans une perspective de limitation des risques de difficultés financières

Modalités d'évaluation :

- Évaluation "à chaud" de la formation ;
- Une fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations en fin de formation.

Inscriptions :

[Cliquez sur le lien](#) ou nous contacter



Contact :

Familles Rurales Académie
Fédération nationale
formation@famillesrurales.org
01 44 91 88 88



Formateur/trice :

Adeline BEAUMUNIER avocate
associée // Camino Avocats